

LE PACTE CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

1. Informations sur la société LE PACTE.

- 1.1. Les Services sont proposés par la société LE PACTE (ou « Nous », "Notre"), société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au 5 IMPASSE DES HORTENSIAS 31200 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 992 095 166, TVA FR75992095166.
- 1.2. Coordonnées de Notre société.
 - Coordonnées Postales : LE PACTE 5 IMPASSE DES HORTENSIAS 31200 TOULOUSE
 - Coordonnées électroniques : contact@lepacte.fr
- 1.3. Activité de Notre société. LE PACTE a pour activité la publication d'Annonces sur son Site ; elle n'agit pas en qualité de PSFP et ne fournit pas de services de financement participatif au sens du règlement (UE) 2020/1503. Notre intervention se limite à publier les Annonces des Annonceurs.

2. Définitions. Tous les mots dans le présent document ayant leur première lettre en majuscule ont la signification ci-dessous. Les définitions ci-après au singulier s'entendent également au pluriel, et inversement selon le contexte.

Annonceur. Personne physique ou morale qui souhaite publier une Annonce sur le Site.

Annonces. Texte publié par un Annonceur destiné à porter à la connaissance des Utilisateurs du Site son projet.

Consommateur. Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

CGU. Les présentes Conditions générales d'utilisation rédigée en langue française uniquement.

Investisseurs citoyens. Personne physique ou morale âgée de plus de 18 ans, juridiquement capable, professionnel ou consommateur, qui souhaite soutenir un Annonceur.

Professionnel. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

PSFP. Prestataire de Service de Financement Participatif.

Services. La société LE PACTE propose différents Services accessibles depuis son Site :

- L'édition du Site
- Une prestation de dépôt d'annonces pour les Annonceurs
- La mise à disposition des Annonces aux Utilisateurs

Les services décrits ne constituent pas des services de financement participatif fournis par un prestataire de services de financement participatif (PSFP) au sens du règlement (UE) 2020/1503 et des articles L.547-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Site. Le site est accessible à l'adresse suivante : www.lepacte.fr

Utilisateur. Il s'agit des destinataires des Services, à savoir toute personne morale ou physique, Consommateur ou Professionnel, qui utilise le site à des fins de navigation, consultation, de souscription des Services. Ce terme générique englobe les Annonceurs, les Investisseurs citoyens, les Consommateurs et Professionnels.

3. Objet. LE PACTE a pour objet la mise en relation des Annonceurs et des Investisseurs citoyens via son Site dont les CGU ont pour objet de définir les stipulations contractuelles qui s'appliquent au Site, aux Services et à ses Utilisateurs.

4. Acceptation. L'Utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des CGU. Les CGU sont communiquées sur un support facilement téléchargeable. Elles sont mises à la disposition de l'Utilisateur sur le Site ; Nous attirons expressément l'attention de l'Utilisateur sur la disponibilité de ce document et sur le fait qu'il est important de le télécharger à des fins de documentation, de référence future et de reproduction à l'identique.

5. Avertissement pour les Investisseurs citoyens. Tout investissement dans un projet d'un Annonceur présente un risque de perte totale ou partielle du capital investi, un risque de liquidité et un risque de défaut du porteur de projet. Aucun rendement ni remboursement n'est garanti. Il est recommandé de ne pas investir un montant que vous ne pourriez pas vous permettre de perdre et de diversifier vos investissements

6. Recommandations pour les Investisseurs citoyens. Les protections spécifiques prévues pour les investisseurs sur les plateformes agréées en qualité de PSFP (tests d'adéquation, avertissements de risque, fiche d'informations clés standardisée, etc.) ne sont pas applicables dans le cadre de Nos Services. Il appartient à chaque Investisseur citoyen d'évaluer de manière autonome les risques du projet et, le cas échéant, de se faire assister par un professionnel compétent.

Nous ne proposons pas de service d'accompagnement des Investisseurs citoyens. Nous vous recommandons :

- Lire attentivement toute la documentation mise à disposition par l'Annonceur
- Demander des compléments d'information
- Solliciter l'avis d'un professionnel indépendant (avocat, expert-comptable, conseiller en investissements) avant de s'engager.
- Identifier et comprendre les principaux risques : perte totale ou partielle du capital, illiquidité des titres ou créances, absence de garantie de rendement, risque de défaut du porteur de projet.
- Ne jamais se fonder uniquement sur le discours commercial ou le marketing du projet ; confronter les promesses à des données chiffrées, vérifiables et cohérentes.
- Diversifier ses investissements (projets, secteurs, typologies de produits) afin d'éviter une concentration excessive sur un seul projet ou une seule plateforme.
- N'investir qu'un montant compatible avec sa situation financière et patrimoniale, c'est-à-dire une somme que l'on peut se permettre de perdre sans mettre en péril son équilibre financier.
- Prendre en compte son propre profil de risque (horizon de placement, objectifs, sensibilité aux pertes) avant de participer à un projet de financement

7. Services payants. Les Annonceurs peuvent souscrire à des Services payants dont les conditions sont détaillées en Annexe.

8. Caractéristiques essentielles.

- 8.1. Il est précisé qu'il n'existe pas de niveaux minimaux de qualité de services.
- 8.2. Mises à jour. Nous veillons à ce que l'Utilisateur soit informé des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Site et à ce qu'il les reçoive pendant la durée souscrite des Services payants. Si l'Utilisateur ne l'installe pas dans un délai raisonnable, LE PACTE ne sera pas responsable des défauts de conformité résultant uniquement de la non-installation des mises à jour concernées. Toute mise à jour non nécessaires au maintien de la conformité des Services est expressément autorisée ; l'Utilisateur en sera informé raisonnablement en avance et sur un support durable. L'Utilisateur peut en refuser l'installation ou désinstaller le Service. Dans ce cas, il peut résilier sans frais le contrat dans un délai de trente jours sauf si LE PACTE propose de conserver les Services sans la mise à jour.

8.3. Sécurité : En cas d'incident de sécurité ou pour faire face à des menaces ou à des situations de vulnérabilité, le professionnel est susceptible de prendre les mesures suivantes :

- Adapter la configuration technique du Service et du Site, notamment en appliquant des correctifs de sécurité ou en modifiant certains paramètres pour réduire les risques ;
- Limiter ou restreindre l'accès à certaines fonctionnalités (par exemple désactivation provisoire d'une fonctionnalité de partage, de paiement ou de messagerie jugée à risque) ;
- suspendre temporairement l'accès au compte d'un Utilisateur en cas de suspicion légitime de compromission (piratage, utilisation frauduleuse) ou lorsque cela est strictement nécessaire pour protéger le Service et les autres Utilisateurs ;
- Interrompre temporairement l'accès au Service et au Site pour tous les Utilisateurs afin de réaliser des opérations de maintenance ou de correction d'une vulnérabilité critique.

9. Prix. Les Annonceurs peuvent souscrire à des Services payants dont les conditions sont fixées en annexe. Les Utilisateurs peuvent consulter les Annonces et interagir avec les Annonceurs. Les Investisseurs citoyens peuvent accéder gratuitement aux annonces ; leurs visites sur le Site et interactions avec les Annonceurs constituent l'avantage procuré par le Consommateur.

10. Responsabilité

- 10.1. Le PACTE est un tiers entre les Annonceurs et les Investisseurs citoyens excluant toute responsabilité dans les rapports entre les Annonceurs et les Investisseurs citoyens.
- 10.2. Le PACTE s'engage à faire ses meilleurs efforts dans le cadre d'une obligation de moyens, quant à la disponibilité du Site et des Services.
- 10.3. La responsabilité de LE PACTE est exclue dans les cas suivants : force majeure, non-respect des CGU ou de la réglementation applicable.

11. Droits et Obligations de l'Utilisateur

11.1. Création d'un compte. Tout Utilisateur qui souhaite devenir Annonceur doit se créer un compte sur le Site. L'Utilisateur s'engage à préserver la confidentialité de ses identifiants d'accès et mot de passe et à informer sans délai le professionnel de toute utilisation non

autorisée ou de toute suspicion de compromission de son compte.

11.2. Contenu. Toute création de contenu doit être conforme à la réglementation en vigueur et en particulier au droit de l'Union européenne. Conformément à la réglementation Nous détenons et conservons les données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu sur le Site. Il appartient à l'Utilisateur de procéder à la sauvegarde de son contenu.

11.3. Droit de réponse. Toute personne nommée ou désignée dans un contenu publié sur notre Site dispose d'un droit de réponse, sans préjudice des demandes de correction ou de suppression du message qu'elle peut Nous adresser.

11.4. Obligations des Annonceurs. Les Annonceurs s'engagent :

- À respecter : les CGU, la réglementation applicable ; les droits des tiers ; les autres Utilisateurs ;
- Fournir des informations exactes, loyales et non trompeuses sur les Annonces ;
- Ne pas diffuser de contenu illicite (diffamation, injure, incitation à la haine, apologie de crimes, escroquerie, offres illégales, etc.);
- S'identifier de manière suffisante pour permettre la mise en relation ;
- Ne pas usurper l'identité d'un tiers ni créer de faux profils ou fausses annonces ;
- Ne pas utiliser sans droit des marques, logos, photos ou textes protégés ;
- Ne pas publier de données personnelles de tiers sans base légale ou consentement (coordonnées, photos identifiantes, etc.);
- S'abstenir de toute collecte détournée de données via l'annonce (phishing, récupération de coordonnées pour du spamming);
- Retirer ou modifier sans délai une annonce dès qu'elle devient inexacte, trompeuse ou illégale;

12. Contenu illicite

12.1. Signalement. Tout contenu illicite peut Nous être signalé par les utilisateurs, les destinataires du service ou par les autorités par mail à contact@lepacte.fr (en français ou en anglais) ou via le dispositif visible à proximité du contenu. Il est rappelé que le fait, pour toute personne, de présenter un contenu ou une activité comme étant illicite dans le but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion, alors qu'elle sait cette information inexacte, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 EUR d'amende.

12.2. Responsabilité. LE PACTE ne peut voir sa responsabilité engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services s'il n'avait pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si, dès le moment où il a eu cette connaissance, il a agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.

13. Propriété intellectuelle.

13.1. Propriété. Tous les éléments présents sur le Site, y compris les textes, images, logos, et autres contenus, sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation, modification ou exploitation totale ou partielle de ces éléments sans autorisation préalable est strictement interdite. Le PACTE s'oppose à toutes copies ou reproductions en vue de fouilles de textes et de données (ou TDM text and data mining) sans autorisation préalable, exprès et écrite.

13.2. Contenu créé par l'Utilisateur. L'Utilisateur est responsable de tout contenu qu'il publie ou transfère. Son contenu doit être conforme à la réglementation et respecter les droits des tiers. L'Utilisateur accorde à LE PACTE une licence gratuite, non exclusive, transférable, cessible, mondiale, pour la durée des droits de propriété intellectuelle avec le droit de sous-licence, droit d'utiliser, droit d'héberger, de copier, de reproduire, de représenter, de distribuer, d'adapter, de traduire, de modifier, de créer des œuvres dérivées et d'utiliser dans tous formats et sur tous supports existants ou à venir, sans aucune obligation de rétribution ou de faire mention de votre nom.

14. Règlement sur la protection des données à caractère personnel.

Les informations relatives à la protection des données à caractère personnel sont disponibles à l'adresse suivantes : <https://www.lepacte.fr/politique-de-confidentialite/>. Le consommateur est informé des informations relatives aux données à caractère personnel nécessaires pour la fourniture des contenus numériques ou des services numériques ou recueillies dans le cadre de cette fourniture : à défaut de fourniture de ses coordonnées, il ne pourra pas être recontacter.

15. Règlement sur les services numériques

15.1. Point de contact pour les autorités des États membres, la Commission, le comité, les destinataires du service (en français et en anglais): contact@lepacte.fr

15.2. Tout Utilisateur dispose du droit d'introduire une plainte auprès du coordinateur pour les services numériques français (ARCOM).

16. Règlement des litiges

16.1. **Réclamations.** Toute réclamation peut Nous être adressée par mail à contact@lepacte.fr

16.2. Médiation.

Consommateurs. Le consommateur est informé de la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation :

- CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
- Formulaire de saisine : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>
- E-mail : cm2c@cm2c.net

Professionnels. Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis au choix de la partie la plus diligente (les éventuels honoraires du médiateur seront partagés à parts égales entre les Parties) :

- À la médiation conformément au règlement de médiation du CMAP auquel les parties déclarent adhérer ou
- Au médiateur des entreprises ou
- À tout autre centre de médiation ou médiateur agréé par les deux parties

16.3. Loi applicable.

- **Consommateurs** : La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant.

- **Professionnels** : La loi française est applicable

16.4. Juridiction compétente.

- **Consommateurs** : Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents
- **Professionnels** : Compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulouse

17. Stipulations diverses

17.1. **Courrier électronique.** L'Utilisateur accepte expressément que les informations qui sont demandées en vue de la conclusion d'un contrat ou celles qui sont adressées au cours de son exécution peuvent être transmises par courrier électronique.

17.2. **Cession.** LE PACTE peut librement céder ou concéder tout ou partie de ses droits et obligations au titre du contrat sous réserve que cette cession n'engendre pas une diminution des droits du consommateur.

Annexe : Garantie légale de conformité applicable aux consommateurs

Annexe : Garantie légale de conformité

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai de 6 mois à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant 6 mois.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des [articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation](#).

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 242-18-1 du code de la consommation](#)).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

Annexe : Conditions applicables aux Services payants

1. **Conclusion du contrat.** Le contrat est conclu par voie électronique.
2. **Durée.** Les Services payants sont fournis pour la durée ferme souscrite par l'Annonceur.
3. **Prix.** Les Services payants sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de l'acceptation de la commande par LE PACTE. Les tarifs sont détaillés sur le Site.
4. **Rétractation.**
 - 4.1. **Information.** Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.
 - 4.2. **Délai.** Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.
 - 4.3. **Exercice.** Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (LE PACTE 5 IMPASSE DES HORTENSIA 31200 TOULOUSE, contact@lepacte.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.
 - 4.4. **Effets de rétractation.** En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de LE PACTE 5 IMPASSE DES HORTENSIA 31200 TOULOUSE, contact@lepacte.fr:

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.